

Je crois que le ministre des Postes a examiné, avec un certain nombre de personnes, divers moyens de rendre le ministère rentable. Le plan qu'ils ont tracé est superposé maintenant à tous les aspects des opérations des postes. Si les gens étaient des moutons, le ministre réussirait peut-être, mais ils n'en sont pas. Avec le temps, ils ont pris certaines habitudes qu'ils trouvent maintenant difficile de modifier, surtout s'ils se rendent compte que le changement ne profitera ni au ministère ni à eux-mêmes. Ils s'opposent à ce qu'un général prenne des décisions concernant des soldats en campagne qu'il n'a jamais vus. Le ministre devrait, je pense, faire cas de ce genre de critiques. Le premier ministre et les autres ministres devraient, eux aussi, s'intéresser à ce problème.

Lorsque le tarif postal a été augmenté, je m'attendais à plus de plaintes. Lorsque l'Ontario a imposé une taxe de vente de 5 p. 100, j'ai cru que cela entraînerait la chute du gouvernement provincial. Je me suis trompé. L'argent n'est pas tout. Les prix, au Canada, ont augmenté si vite et si souvent que personne ne semble s'en préoccuper.

Il y a eu un débat général à la télévision hier soir au sujet d'une lettre du ministre des Postes selon laquelle les Canadiens pourraient se permettre de payer 10c pour le courrier de première classe. Je crois, en effet, que nous pourrions hausser les tarifs, mais certainement pas si le service se détériore. Il est absolument inexcusable d'avoir un service postal moins efficace dans le nord de l'Ontario qu'il y a 40 ans. Le service postal s'est prodigieusement détérioré depuis cinq ans et je crois que tous les députés ont reçu des plaintes à ce sujet.

Voici un exemple du genre de plaintes que nous recevons. Récemment, j'ai demandé à un garçon d'ascenseur si le service postal était bon à Carp. Il m'a dit qu'il ne vivait pas à Carp, mais qu'il avait eu des ennuis récents avec la poste. Il reçoit par courrier le loyer d'une maison qui lui appartient. Vers le 3 ou le 4 de chaque mois, il se plaint à son locataire qu'il n'a pas reçu de paiement. Ce dernier répond qu'il a envoyé le chèque le 26 ou le 27 du mois précédent. La lettre doit parcourir la distance entre Eastview et Cyrville. Une lettre datée du 27 du mois précédent est arrivée à destination le 9 du mois visé. Si l'individu avait donné la lettre au facteur, elle se serait rendue l'après-midi du même

jour. L'exemple le plus récent qu'il a donné avait trait à un chèque mis à la poste le 27 janvier et livré le 9 mars. La distance n'était que de cinq milles. Je suis certain que chaque député sait que le service postal se détériore, alors qu'il nous coûte davantage.

Nous avons le droit de savoir pourquoi les postiers sont indisposés et pourquoi il y a des grèves. Le ministère offre à ces employés plus d'argent que jamais auparavant. Nous ne leur versons pas des traitements plus élevés avec la perspective qu'ils déclarent une grève pour quelque autre raison. Il existe sûrement des remèdes.

● (3.10 p.m.)

Le ministère des Postes empeste depuis toujours et nous avons toujours espéré qu'on remédierait à la situation. Déjà, c'est dans ce ministère que le patronage était le plus répandu; c'est la politique, et non la compétence, qui déterminait les nominations. Néanmoins, le mouvement du courrier du point A au point B se faisait le plus économiquement et le plus rapidement possible. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui. Dans ma circonscription, le ministre des Postes permet le transport des envois par avion, mais une seule municipalité bénéficie du transport aérien. Le service par avion est beaucoup plus lent que le service par train ou par camion lorsqu'il se fait comme il convient. Voilà quelle était la situation. Je ne conseille pas au ministre de faire marche arrière à cet égard. J'estime, cependant, que nous avons fait une grave erreur quand, dans plusieurs régions, nous avons supprimé les wagons de tri. Pour certains chemins de fer, ces wagons constituaient leur seule source de bénéfice. Ce service fort peu compliqué permettait la livraison la plus économique et la plus rapide d'une lettre expédiée du point A au point B. Nous n'avons jamais réussi à offrir un service aussi bon.

Les gens de ma région disent qu'il est inutile d'envoyer des chèques par la poste pour une transaction si la comptabilisation a quelque rapport avec leur système d'ordinateur ou s'ils doivent fournir deux chèques dont l'un, tiré sur le compte d'une banque locale, leur revient ensuite, joint à un autre qui doit être traité à l'ordinateur. Ils disent qu'ils ne peuvent pas envoyer de l'argent de Toronto au Nord de l'Ontario assez vite pour que les gens le reçoivent le jeudi ou le vendredi de la même semaine, bien que ce fût possible dans